

## **Fiche d'information**

### **Établissement SEVESO seuil haut**

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public  
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

Nom de l'établissement :	EDIB
Adresse de l'établissement :	5 rue de Beauregard 21600 LONGVIC
Activité de l'établissement :	La société EDIB est une filiale de SARP Industries, spécialiste du traitement de déchets dangereux. Les opérations réalisées sur le site de Longvic sont le transit, le regroupement et le traitement de ces déchets.
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur :	Les installations ne peuvent pas générer des scénarios dont les conséquences peuvent concerter des États frontaliers.
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	<p>Les phénomènes dangereux susceptibles de se produire sur le site sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• les accidents de type incendie (feu de liquide, feu de solide) ;</li><li>• les accidents de type explosion (cuves de stockage des déchets)</li><li>• les accidents de type toxique (fumées d'un incendie, émission de produit toxique suite à des mélanges incompatibles de produits).</li></ul> <p>Ils sont à l'origine des effets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• les effets thermiques : liés au rayonnement de chaleur émis par la combustion plus ou moins rapide d'une substance combustible ou inflammable. Ils provoquent des brûlures avec ou sans séquelles pouvant entraîner la mort des personnes exposées ;</li><li>• les effets de surpression résultent de l'onde de pression provoquée par l'explosion. L'augmentation de la pression d'air peut entraîner des lésions sur les organes (tympans, poumons,...) ou des effets indirects sur l'homme (blessures par l'effondrement des structures bâties ou par projection de morceaux d'équipements) ;</li><li>• les effets toxiques : ils peuvent entraîner des irritations, des intoxications ou des asphyxies selon la toxicité du produit, la dose reçue par la personne et la voie d'exposition (respiratoire, cutanée ou ingestion).</li></ul> <p>De plus, le stockage des déchets dangereux et leur traitement peuvent entraîner une pollution de l'environnement (pollution du milieu naturel via les rejets aqueux et des sols).</p>

<p>Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :</p>	<p>Les principaux phénomènes dangereux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• incendie d'une rétention des cuves de produits inflammables</li> <li>• incendie des zones de broyage et de la fosse à broyat et de stockage des emballages ;</li> <li>• l'explosion des cuves de stockage des déchets</li> </ul> <p>Les mesures de maîtrise des risques mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Brumisateur au-dessus de chaque broyeur ;</li> <li>• Détection incendie ;</li> <li>• Système d'extinction automatique incendie ;</li> <li>• Moyens humains et matériel d'intervention : bouches d'incendie à proximité, canons et robinets armés incendie à proximité ;</li> <li>• Formation du personnel à la sécurité ;</li> <li>• contrôle et tri des déchets à réception</li> </ul>
--	--